



Après l'ARENH, la CRIME*, voici la « taxe producteur » : nouvelle idée politique pour favoriser les concurrents d'EDF qui ne produisent pas un atome d'énergie !

Selon l'article « *Budget : comment le gouvernement Attal voulait taxer EDF* » publié dans le journal « Libération » en début de semaine, une nouvelle attaque frontale contre notre entreprise serait « dans les tuyaux » !



Une taxe pour « récompenser » EDF d'assurer la quasi-totalité de la production d'électricité du pays !



Selon cet article, le **gouvernement sortant envisageait une nouvelle forme de taxation basée sur la puissance installée des producteurs d'électricité**. Cette mesure est présentée comme une solution pour générer des revenus supplémentaires. **EDF, en tant que principal producteur d'électricité en France, serait particulièrement affecté par cette taxation avec de potentielles conséquences désastreuses :**

- **Augmentation des coûts de production** : la taxe basée sur la puissance installée des producteurs d'électricité pourrait augmenter les coûts opérationnels d'EDF
- **Impact sur les investissements** : EDF pourrait être contraint de revoir ses plans d'investissement notamment pour la construction des nouveaux EPR (d'ailleurs quel serait l'intérêt de développer de nouveaux moyens de production pour être davantage taxé ?)
- **Répercussions sur les consommateurs** : si EDF obtenait l'autorisation de répercuter la taxe sur les tarifs, les consommateurs pourraient voir leurs factures d'électricité augmenter
- **Compétitivité du marché** : une taxation spécifique à EDF pourrait affecter la compétitivité de l'entreprise par rapport à ses concurrents...

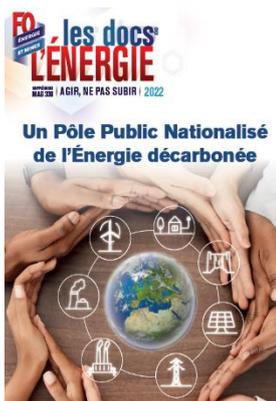
Un nouveau « cadeau » aux « traders d'énergie » ...

Car, in fine, c'est bien de cela dont il s'agit : **récompenser les « traders d'énergie » qui n'ont pas investi un euro dans les moyens de production d'électricité depuis l'ouverture du marché !**



Non seulement ils n'ont pas contribué à l'indépendance énergétique du pays en se contentant de revendre les atomes qu'EDF est forcé de leur brader par le mécanisme de l'ARENH, mais leurs spéculations sur le marché de l'énergie ont déstabilisé les prix de l'énergie sur un marché devenu ingérable.

Cette taxe reviendrait à remettre une médaille à ceux qui ont fait grimper la facture des Français de 60 % depuis une quinzaine d'années (et jettent leurs clients dehors quand les prix de marché sont trop hauts...).



Notre proposition alternative à cette nouvelle taxe

FO Energie porte, depuis 2022, un projet de Pôle Public Nationalisé de l'Énergie Décarbonée : plan majeur qui doit être mis en œuvre pour développer un modèle énergétique français en évitant de laisser la place à la spéculation et à la captation des ressources via des subventions publiques mal ciblées. Ce Pôle pourrait permettre de générer des revenus supplémentaires pour le gouvernement sans imposer une charge directe sur l'entreprise.

C'est pourquoi, **FO Energie** condamne fermement cette proposition de « taxe producteur » et demande au nouveau Premier Ministre d'engager immédiatement un dialogue avec les parties prenantes du secteur énergétique. Il est essentiel de trouver des solutions équilibrées qui ne pénalisent ni les entreprises ni les consommateurs, tout en assurant la viabilité économique du secteur. **Que le nouveau Premier Ministre n'oublie pas que les salariés d'EDF savent se mobiliser pour défendre leur entreprise et le service public !**

